

Maurepas pour tous
6 rue du Vermois
78310 Maurepas
maurepaspourtous@laposte.net

Maurepas, le 28 mars 2016

A Monsieur G rgory Garestier
Maire de Maurepas
2 place d'Auxois
78 310 Maurepas

Objet : Concertation sur le projet d'am lioration du r seau de bus suite   la cr ation de la nouvelle intercommunalit .

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, notre association a pour objet de promouvoir la solidarit    l' chelle locale, de d velopper la d mocratie locale et l'intervention citoyenne, de faire de l' ducation populaire avec les habitants, de mettre en place des alternatives locales et de travailler   la transition  cologique de notre territoire. C'est ainsi que nous d fendons notamment le passage en r gie publique de l'eau, la fourniture d'une alimentation locale et de qualit  dans les  coles, l'accroissement du nombre de logements sociaux ou le d veloppement des transports en commun.

Notre conception de l'action publique locale  tant fond e sur la participation effective des citoyens, sans laquelle la concertation est vaine, nous vous sollicitons au sujet de l'implication des maurepasiens concernant le projet d'am lioration du r seau de bus suite   la cr ation de la nouvelle intercommunalit .

En effet, l'int gration de Maurepas   Saint-Quentin-en-Yvelines am ne   consid rer certains sujets de mani re intercommunale, comme le rappelle Monsieur Morvan, pr fet des Yvelines, dans le courrier qu'il vous a adress  le 19 juin dernier afin que le PLU de la ville soit  labor  en vue d'un projet de territoire non circonscrit   la seule commune. Les objectifs fix s par l' tat, outre la cr ation de logements sociaux et l'exemplarit  de la gestion de l'eau, visent   « faciliter la mobilit  durable » par le d veloppement des transports en commun, conform ment   la loi Alur.

Concernant plus pr cis ment la question des transports et dans le cadre de l' laboration de son Plan Local de D placement, l'ancienne CASQY a adopt  le 26 f vrier 2013 le « scenario 2 », consid r  le plus volontariste pour am liorer les performances du r seau de bus. A l'issue de cette inflexion se sont tenues diff rentes actions de consultation des habitants, jusqu'  l'intervention du commissaire enqu teur. Celui-ci a  mis un avis favorable au PLD en f vrier 2014, en pr conisant une association des habitants dans la r alisation du plan d'actions.

Le suivi annuel du PLD a été confié à un comité de pilotage, appuyé par un comité technique : les élus et services des communes coopèrent ainsi avec le STIF et les autres partenaires. Il est de surcroît prévu la consultation des associations telles que le CODESQY ainsi que l'implication citoyenne par différents moyens, comme des forums ou des réunions publiques.

L'ensemble de la démarche ayant été réalisé avant l'élargissement de l'intercommunalité, le PLD doit nécessairement faire l'objet d'une mise à jour. Madame Coté-Millard, vice-présidente de SQY à la mobilité et aux transports, reconnaît que la ville de Maurepas, comme d'autres communes intégrant SQY, « n'est pas gâtée » en termes de transports en commun. Sa mission, qui consiste donc à repenser le réseau de bus afin de l'améliorer, débutera par un diagnostic qui n'aura de valeur que s'il est coproduit avec les habitants concernés.

Nous vous demandons donc de nous indiquer la manière dont vous allez mener la concertation avec les maurepasiens et, afin que celle-ci soit pleinement incarnée, nous vous proposons de nous recevoir pour échanger de vive voix.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez aux enjeux associés au développement des transports en communs, nous vous prions d'agréer, monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Anne Theunissen et Samy Mamlouk - Co-présidents



Copie : Mme Coté-Millard, vice-présidente SQY ; Madame Mougard, Directrice générale STIF ; M. Londechamp, Président CODESQY.